

Cimetière communautaire de Ceyreste

Le cimetière communal de Ceyreste avait été créé en 1847 mais, à raison d'une moyenne d'une trentaine d'inhumations par an sur la commune, les concessions disponibles étaient devenues insuffisantes. De plus, la loi¹ impose désormais un espace cinéraire doté d'équipement permettant l'identification des défunts et un tel équipement n'existait pas dans le cimetière communal. Dans le cadre de ses compétences en matière de création de cimetières et extension de ces cimetières, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole a décidé de créer son deuxième cimetière communautaire sur la Commune de Ceyreste.

Un site paysager pour un lieu solennel

Le site choisi est situé sur les parcelles du lieudit «chemin du Garlaban », à l'entrée de la commune, représentant environ 5 000 m² dans une zone compatible avec la réalisation d'un cimetière paysager, l'objectif assigné étant de respecter l'environnement naturel et de composer avec le relief et la végétation.

L'architecture retenue n'est pas monumentale : voies, placettes, allées et emmarchements marquent de leur empreinte le cadre naturel. Les éléments d'accompagnement, nécessaires pour la symbolique des lieux, contribuent au calme et au recueillement. Espacés sur le terrain végétalisé, le granit et le marbre des caveaux et monuments funéraires façonneront dans le temps le lieu, en lui apportant son caractère solennel.

La Communauté urbaine s'est attachée à aménager un ensemble d'équipements :

- 258 caveaux (112 de 4 places - 112 de 4/6 places - 34 de 6 places)
- un columbarium de 62 cases,
- un espace cinéraire répondant à la réglementation,
- 20 terres communes,
- un ossuaire,
- un dépositaire
- un pavillon de service équipé de toilettes, un espace administratif (bureau)...

Le coût total de l'opération (études et travaux) est de **2 300 000 € TTC**. Les travaux, lancés fin 2009, se sont déroulés sur 20 mois et ont été livrés en août 2011.

¹ loi du 19 décembre 2008 impose qu'un tel équipement doit être existant dans tout cimetière au plus tard le 21 décembre 2012.

Les accès au cimetière communautaire

Initialement, le chemin du Garlaban était une piste en lisière de la pinède, prise à partir d'un chemin communal, servant de voie de desserte de ce cimetière. L'opération lancée par MPM pour réaliser la voie du chemin du Garlaban permet non seulement de desservir le cimetière communautaire mais aussi d'autres équipements de la commune. En outre, ont été créées un parking de 20 places et 3 places PMR pour faciliter le stationnement.

Le marché de l'opération a été attribué pour un montant de 600 000 euros TTC. L'opération a été lancée par Marseille Provence Métropole en avril 2011 pour s'achever en novembre de la même année.

La gestion du cimetière

Une convention de mise à disposition de personnel a été passée entre Marseille Provence Métropole et la commune de Ceyreste qui sera gestionnaire du cimetière intercommunal (accueil des familles, gestion des actes de concessions et ventes de caveaux, vérification des dossiers).

La durée des concessions actée par le Conseil de communauté est de 15 et 30 ans (renouvelable autant que le souhaite le concessionnaire).

Quelques chiffres

Site de 5 000 m²

258 caveaux, 62 cases de columbarium

20 places de parking, 3 places PMR

2 300 000 € TTC : coût de création du cimetière

600 000 € TTC coût des accès/parking.

Tarif des concessions votées pour l'année 2012

DUREE CONCESSIONS	SUPERFICIE	PRIX des CONCESSIONS
Concession 15 ans	2,45 m ²	2 250,00 €
	3,67 m ²	3 375,00 €
	4,9 m ²	4 500,00 €
Concession 30 ans	2,45 m ²	4 500,00 €
	3,67 m ²	6 750,00 €
	4,9 m ²	9 000,00 €
Case Columbarium 15 ans	0,25 m ²	459,20 €
Case Columbarium 30 ans	0,25 m ²	918,40 €

Prix de vente des caveaux

TYPE DE CAVEAUX	PRIX HT	PRIX TTC
Caveaux de 4 places (implanté sur une superficie 2,45 m ²)	1 185,00€ HT	1 417,26 TTC
Caveaux de 4/6 places (implanté sur une superficie 4,9 m ²)	1 305,00 € HT	1 560,78 TTC
Caveaux de 6 places (implanté sur une superficie 3,67 m ²)	1 200,00€ HT	1 435,20 TTC
Frais de séjour - Caveaux provisoire		10 € par jour.